



Comité de pilotage du 27 juin 2013
Auriol

Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune

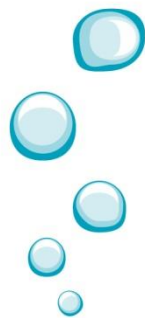


Ordre du jour



1. Le SIH : compétences, actions et évolution des statuts en cours
2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?
3. La méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet
4. Présentation des premiers éléments de diagnostic
5. Prochainement : les rencontres publiques prévues en septembre
6. Actions 2013

Echanges

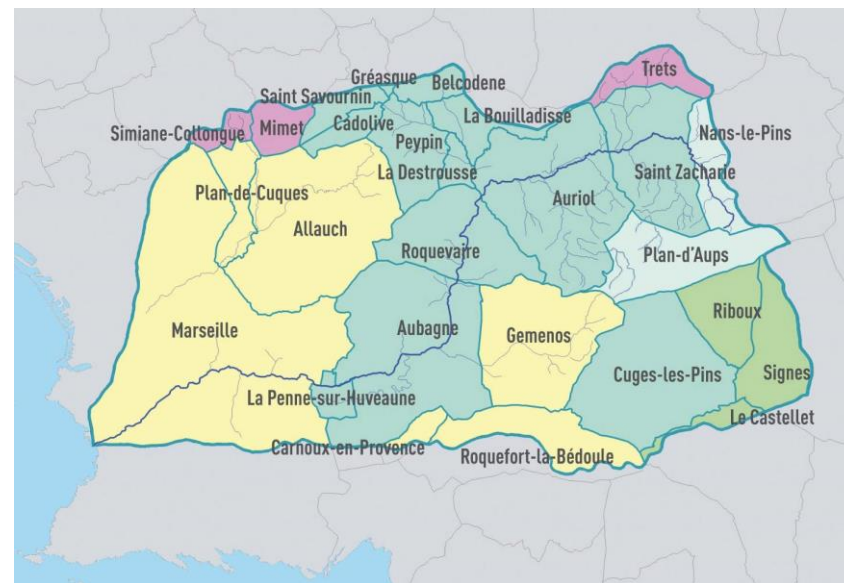


1. Le SIH : compétences, actions et évolution des statuts en cours



- Historique
- Compétences
- Membres
- Travaux / études / acteurs du territoire/ institutionnels
- 2013: évolution des statuts

Coopération intercommunale pour la gestion du milieu aquatique



50ans

Gestion intégrée et concertée à l'échelle du bassin versant

Contribuer ensemble préserver améliorer agir

Affluents pérennes ou non Eaux souterraines / réseau karstique

CONTRAT DE RIVIÈRE DE L'HUVEAUNE

Localisation géographique

Légende

- Limite de commune
- Limite du bassin-versant
- Hydrographie

**Basse vallée
marquée par une
forte urbanisation
et une ancienne
industrialisation**



**Haute vallée
relativement
rurale et
préservée**



Plages du Prado

Confluence
Huveaune/Jarret

Calanque de Cortiou

**2 départements
5 EPCI
1 049 971 habitants**

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?



• Objectifs fixés par la **Directive Cadre Européenne sur l'Eau - DCE** :

- 1 - Echéances d'atteinte de bon état des masses d'eau
- 2 - Gestion concertée par bassin versant

Enjeux liés au **milieu récepteur** : eaux de baignade, Parc National des Calanques...



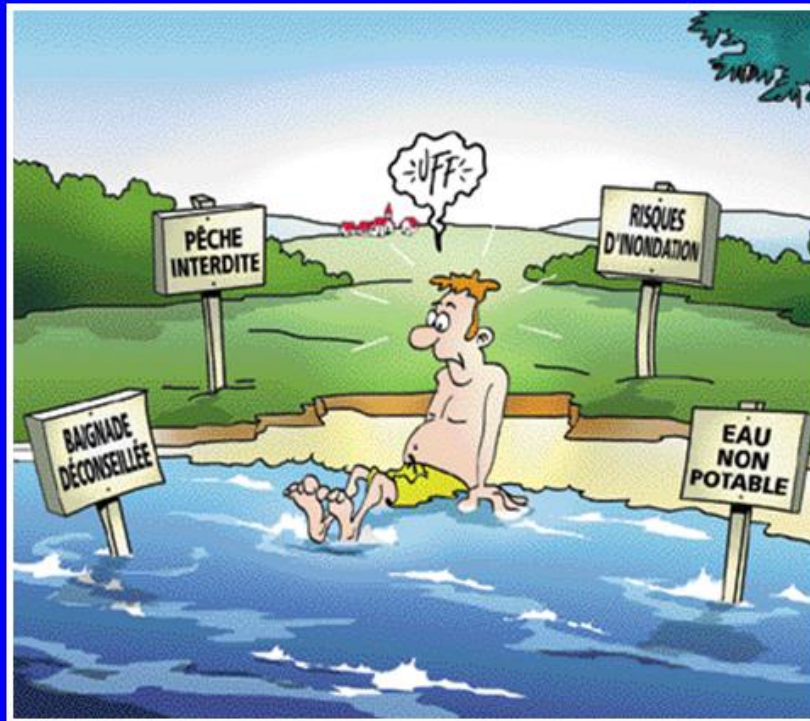
Forte demande des acteurs du territoire

**Le bassin versant de l'Huveaune
doit se doter d'une gestion
globale et concertée**

Une solution > un contrat de rivière

Contribuer ensemble préserver améliorer agir

Le Contrat de Rivière : un outil pour agir



Une solution pour :

- Réhabiliter ou valoriser un milieu

Un objectif : des actions fortes

- Contractualisées
- Réalisées dans un délai déterminé

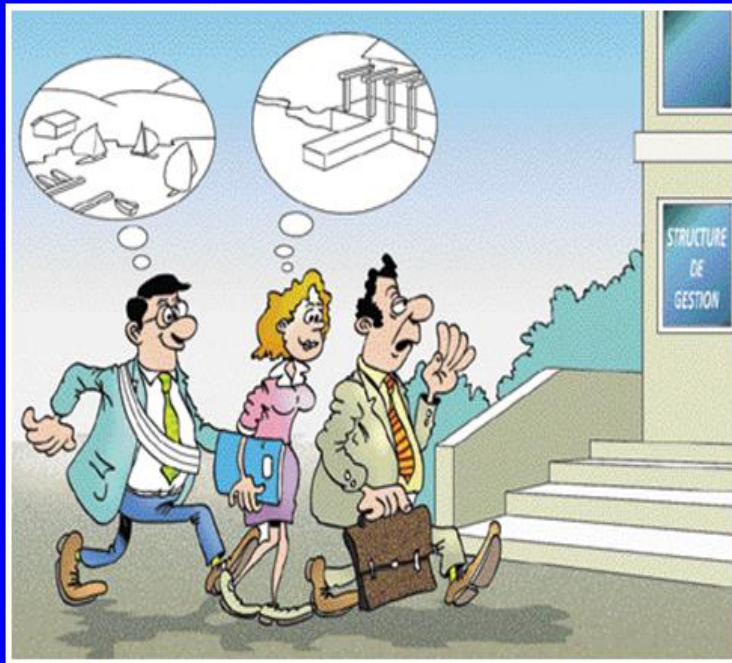
Une méthode :

- Vision globale de la ressource
- Sur un périmètre cohérent
- Par la concertation

➤ Programme volontaire d'interventions multithématiques

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?

La prise en compte des projets locaux



L'élaboration du Contrat de Rivière :
une opportunité pour les acteurs locaux

- mise en cohérence des projets locaux avec le projet collectif
- assistance technique
- aides financières...

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?

Un cadre directif: le SDAGE

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Adopté par le Comité de Bassin

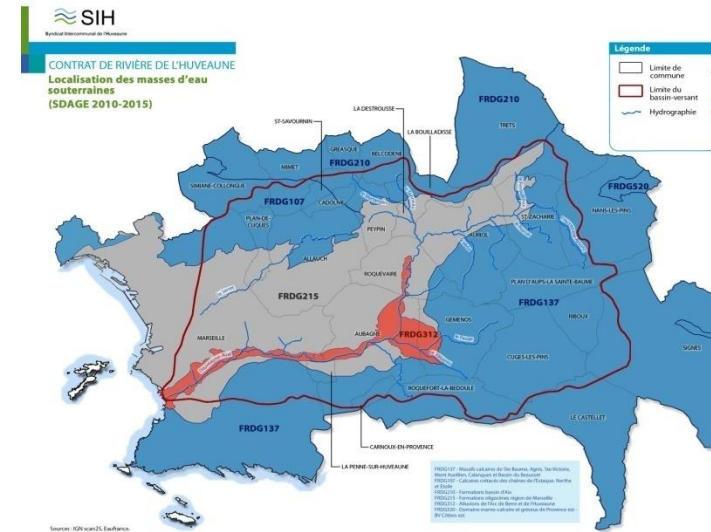
- après concertation de tous les acteurs
- à l'unanimité : légitimité politique

Fixe au niveau du bassin

les règles d'une gestion équilibrée

- Orientations fondamentales
- Objectifs (quantité et qualité)
- Aménagements à réaliser...

Pour une déclinaison locale



➡ Programme de Mesures
(eau superficielles et
souterraines)

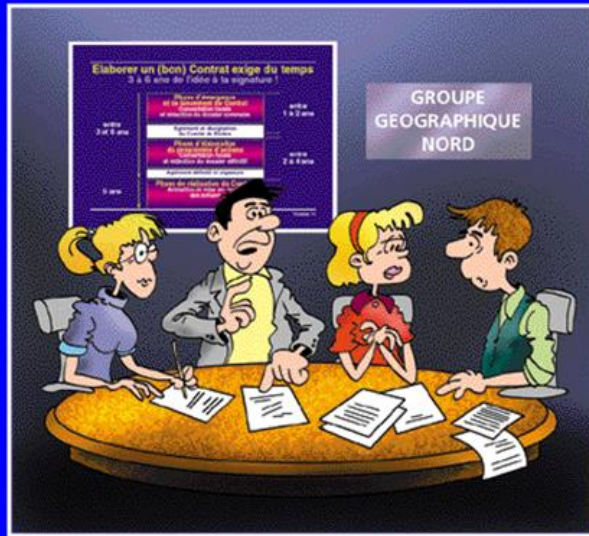
➡ Contrat de rivière pour le
bassin versant de
l'Huveaune

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?



- Portage de la démarche par le SIH, co-construction du contrat avec tous les acteurs
- Pilotage

Le Comité de Rivière



Représentatif de tous les acteurs

- Présidé par un élu

Soucieux d'une large concertation

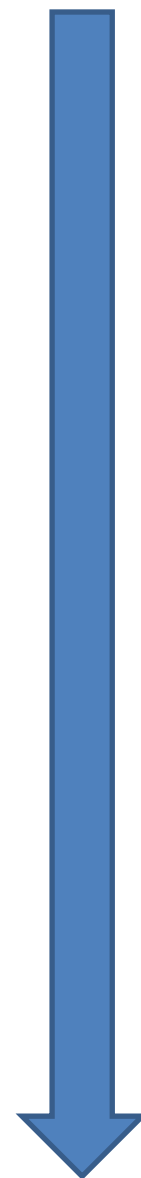
- dans l'élaboration du contrat

- Collectivités locales
- Etat
- Agence de l'Eau
- Acteurs socio-économiques, dont chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, fédérations de pêche, associations...

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?



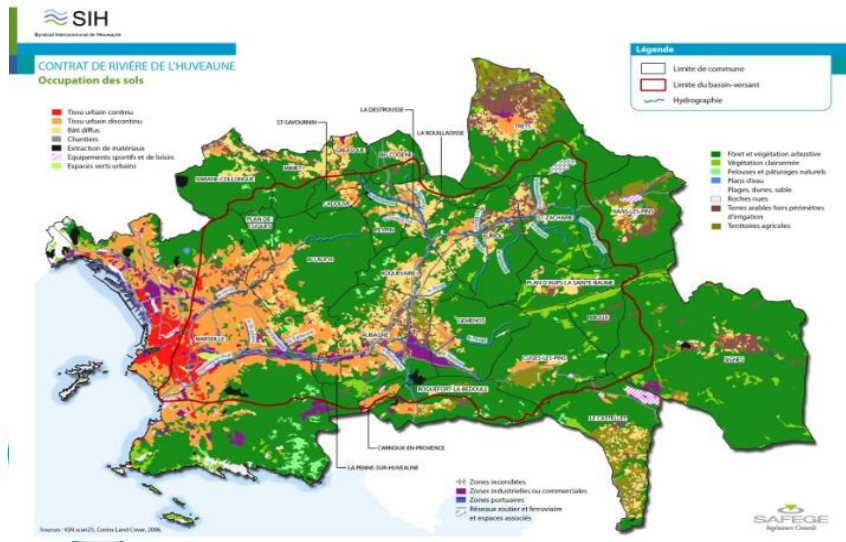
PLANNING PREVISIONNEL		
EMERGENCE	Délibération du SIH – avril 2011 Mobilisation 1 ^{ère} réunion institutionnelle le 18/09/12	2011-2012
CANDIDATURE	Lettre au Président du Comité de Bassin	Décembre 2012 – Mai 2012
AVANT-PROJET	DIAGNOSTIC CONCERTATION	Jusqu'en octobre 2013
	PROGRAMME Préliminaire D' ACTIONS	Octobre 2013-février 2014
Constitution du Comité de Rivière		2013 / 2014
PROJET DEFINITIF	- Études complémentaires - Aide au montage technique et financier des actions	2014-2015
SIGNATURE DU CONTRAT		2015
MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT		2015-2020



3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet



- **Connaissance du territoire, identification des problématiques**
 - Collecte de données, analyse de la bibliographie
 - Consultation des acteurs du territoire : rencontres (en cours), ateliers thématiques de concertation (septembre)
 - Rapport « état des lieux - diagnostic préalable au contrat de rivière »



	BILAN GENERAL, CONSTAT, EXPLICATIONS, CAUSES FORCES ET FAIBLESSES / ATOUTS ET MENACES	DEMARCHES EXISTANTES, ACTIONS MISES EN ŒUVRE, PROJETS CONTRAINTES / OPPORTUNITES	LES QUESTIONS CLEFS, EFFORTS
PRELEVEMENTS ET APPORTS	PRELEVEMENTS AEP	4 millions de m ³ prélevés sur le bassin versant pour l'AEP (majorité des prélèvements) Masses d'eau les plus sollicitées pour l'AEP : FRDG137 4 communes alimentées exclusivement par des captages AEP	
	AUTRES PRELEVEMENTS	1,6 millions de m ³ prélevés pour l'eau industrielle, et 500 000 m ³ pour les prélèvements agricoles 4 ASA	Modernisation Irrigation (ASA) : un des volets de la Charte agricole du Pays d'Aubagne
	APPORTS EXTERIEURS	111 millions de m ³ apportés par le canal de Marseille et le canal de Provence	
ETAT DES RESSOURCES	36 % des prélèvements dans FRDG137 ; 30% dans FRDG312 ; 22% dans FRDG215 Masses d'eau souterraines non menacées par ces prélèvements Seulement 3% de l'eau consommée provient du bassin versant -> Forte dépendance aux ressources extérieures	Plan d'action sécheresse des Bouches-du-Rhône : Restriction des usages	Données à complémentaires à la Chambre d'Agriculture et des ASA
INONDATION	POINTS SENSIBLES	Zones à risques identifiées dans les PPRI Secteurs limitrophes à l'Huveaune à l'aval de Saint-Zacharie et à certains affluents (Merlançon, Merlançon de Roquefort-la-Bédoule et Jarret)	Étude hydrologique et hydraulique en cours menée par DDTM (objectif : cartographie zones inondables)
	OUTILS DE GESTION ET PREVENTION	3 PPRI approuvés sur 7 prescrits Plans communaux de sauvegarde et DICRIM	TRI de « Marseille-Aubagne » arrêté le 12 décembre 2012 (débordement Huveaune-Jarret, ruissellement à Marseille) Étude hydrologique et hydraulique en cours menée par DDTM (objectif : cartographie zones inondables)
	AMENAGEMENTS	Manque de connaissance sur la capacité d'acceptabilité des crues au niveau des ouvrages existants	Programmes de restauration et d'entretien de l'Huveaune et du Jarret comportant un volet inondation Recalibrage de l'Huveaune entre le Pont Manoukian et la Penne-sur-Huveaune en cours par le SIH Élargissement du Jarret « Dossiers Loi Eau » pour les projets en cours
RUISSELLEMENT	A compléter	« Schéma Directeurs Assainissement pluvial existants ou programmés (Marseille, Plan d'Aups,...) ». A compléter	Élaboration d'une stratégie de gest à l'échelle du BV

3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet

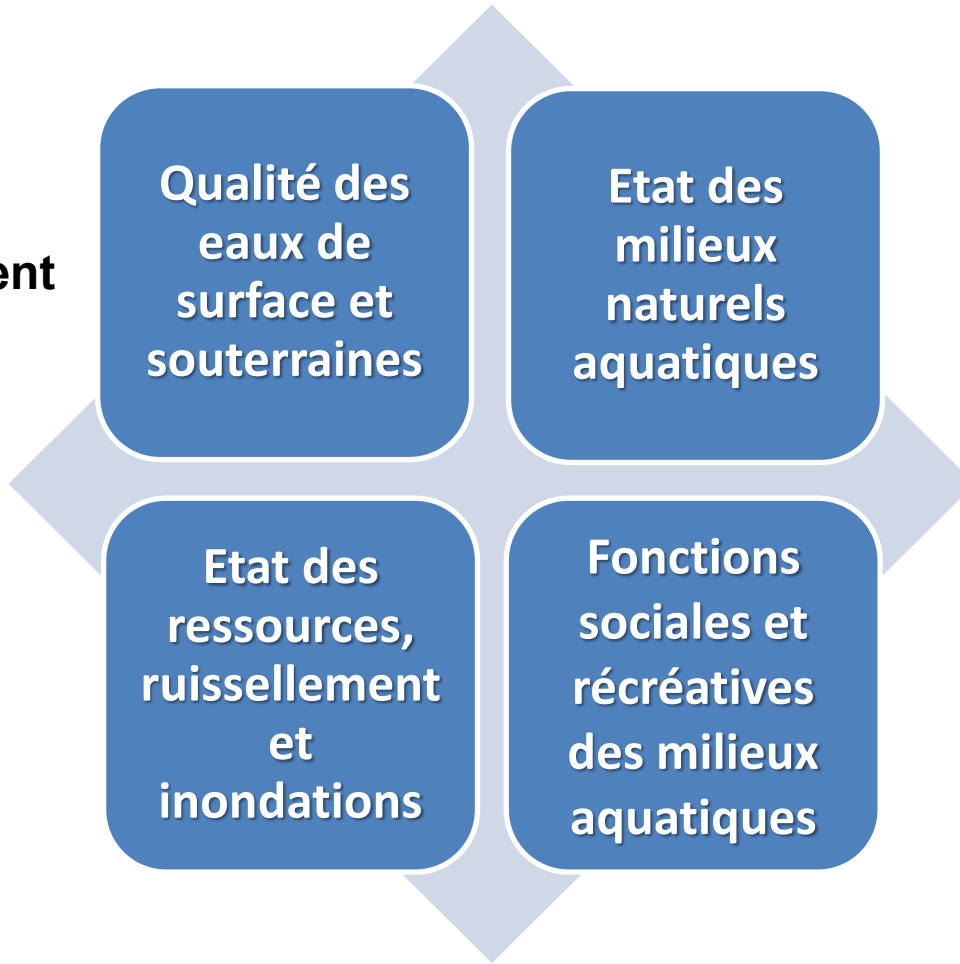


➤ Réalisation du dossier d'Avant-Projet de contrat de rivière

A présenter au Comité d'Agrément des contrats de milieux

⇒ Diagnostic partagé

⇒ Programme d'actions sommaire

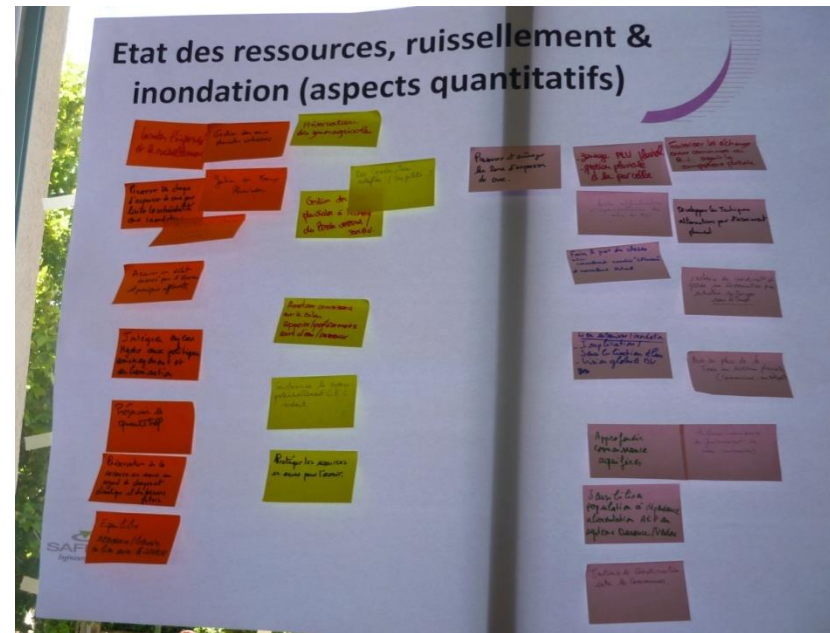


3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet



➤ Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Sur le volet communication/concertation : GENOPE/CEREG Territoire depuis janvier 2012
- Sur le volet technique : SAFEGE depuis février 2013



4. Premiers éléments de diagnostic



13MEN027
VERSION 0
JUN 2013



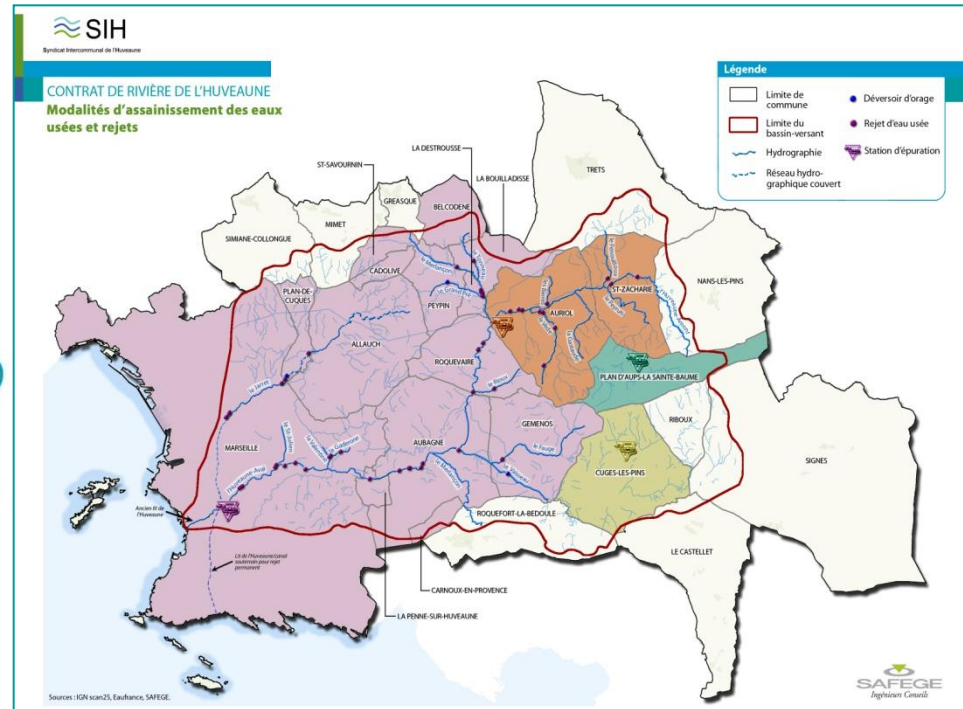


CONTRAT DE RIVIERE DU BASIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Diagnostic préalable au dossier d'avant-projet



CONTRAT DE RIVIERE DU BASIN VERSANT DE L'HUVEAUNE
Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
CPAE
932, Avenue de la Nouvelle - ZI Les Paluds 13 400 AUBAGNE



BILAN GENERAL, CONSTAT, EXPLICATIONS, CAUSES FORCE ET FAIBLESSE / ATOUTS ET MENACES

PRELEVEMENTS ET APPORTS	PRELEVEMENTS AEP	<p>4 millions de m³ prélevés sur le bassin versant pour l'AEP (ma prélevements)</p> <p>Masses d'eau les plus sollicitées pour l'AEP : FRDG137</p> <p>4 communes alimentées exclusivement par des captages AEP</p>
	AUTRES PRELEVEMENTS	<p>1,6 millions de m³ prélevés pour l'eau industrielle, et 500 000 m³ prélèvements agricoles</p> <p>4 ASA</p>
	APPORTS EXTERIEURS	<p>111 millions de m³ apportés par le canal de Marseille et le Provence</p>

Qualité des eaux de surface et souterraines



Sources Huveaune ©SIH

Des eaux de surfaces
et souterraines
contaminées



Confluence Jarret-Huveaune ©SIH

Des sources de pollutions
multiples, parfois méconnues



Zone industrielle des Paluds ©Syndicat Paluds



Zone agricole à Auriol



Des enjeux sanitaires
(baignade en mer, eau
potable, contamination des
poissons par les PCB)



Etat des milieux naturels aquatiques



Un bassin versant riche en espaces naturels a enjeux

Kipsiyve a Marseille ©SIH

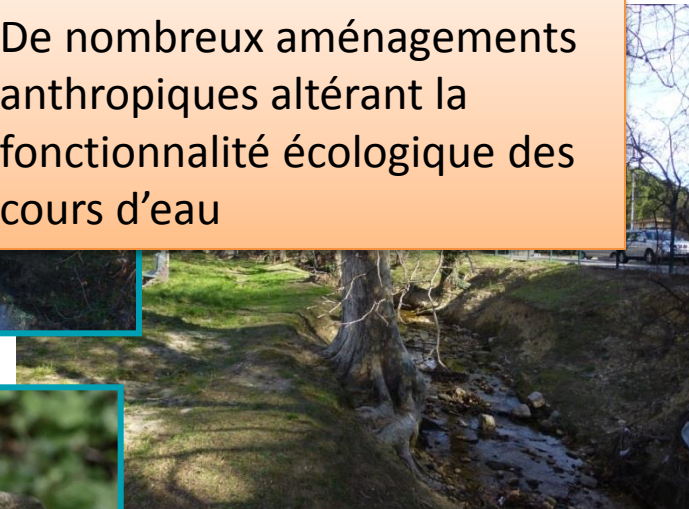


L'Huveaune canalisée à Auriol ©SIH



De nombreux aménagements anthropiques altérant la fonctionnalité écologique des cours d'eau

Marseille- travaux de reprise de berges ©SIH



Le Jarret à Plan de Cuques ©SIH



Marseille- travaux de reprise de berges ©SIH



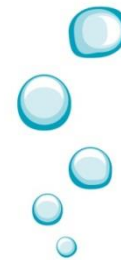
Etat des
milieux
naturels
aquatiques



Dégradation du lit et des
berges altérant la morphologie
des cours d'eau



Seuil du château Saint Antoine à Pont de Vivaux



Etiages sévères et
prélèvements limitant le débit
biologique



Huveaune à sec entre la Pugette et la mer ©SIH



Barrage de la Pugette ©MPM

Etat des ressources, ruissellement et inondations



Un approvisionnement fortement dépendant de ressources extérieures (canaux)



Une majorité des prélèvements pour l'eau potable

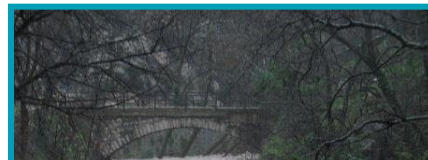


Canal à Roquevaire ©CPA



St Loup – Rejet pluvial Castorama ©SIH

Inondations : un territoire à risque prioritaire (identifié au niveau Européen)



La problématique du ruissellement pluvial est forte

Inondations : une étude globale menée actuellement par la DDTM.



Le contrat de rivière servira à amorcer un "PAPI"

Huveaune – Auriol - 2008 © www.meteosudest.org

Fonctions sociales et récréatives des milieux aquatiques

Des usages récréatifs limités



©SIH



Cheminements en bordure de cours d'eau insuffisants au regard de la demande



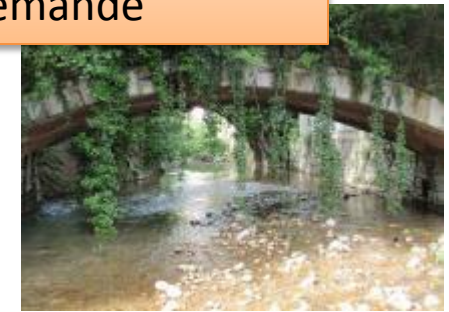
Perception des cours d'eau à revaloriser

FETES DE L'HUVEAUNE
EXPOSITIONS, DEAMBULATIONS, ANIMATIONS
SUR LE THEME DE LA FETE

- 29, 30 MAI - 01, 02 JUIN
MARSEILLE - "PARC BORELY"
en partenariat avec "Rendez-vous au jardin"
- DU 12 AU 16 JUIN
AUBAGNE - PARC DE L'LOT DES BERGES
- 03, 04, 06 JUILLET
AURIOL - MOULIN SAINT CLAUDE
- 25, 26, 28 SEPTEMBRE
SAINT ZACHARIE - BOULODROME
- 09, 10, 12 OCTOBRE
MARSEILLE - PARC DU VIEUX MOULIN

ASSOCIATION RIVES ET CULTURES
ASSOCIATION PLANEITE SCIENCES MEDITERRANEE
ASSOCIATION CHANTEPIERRE

REGIONS PACA, CONSEIL GENERAL AURIOL, CONSEIL REGIONAL PACA, MAIRIE DE MARSEILLE



Pont de Joux ©SIH

Un patrimoine hydraulique peu valorisé

Des associations nombreuses dont les actions sont à valoriser et à optimiser



©CPAE



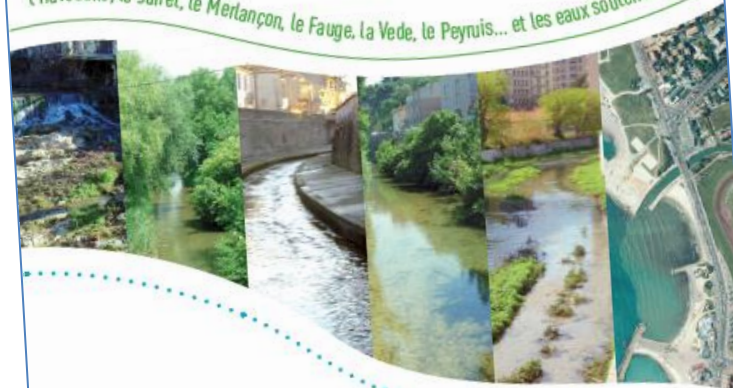
Joutes sur l'Huveaune à Roquevaire
numérisation©SIH

5. Prochainement, les rencontres publiques de septembre



invitation

L'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...



Agir ensemble
pour le bassin versant
de l'Huveaune

Rencontres au fil de l'eau

Concertation en présence des acteurs du territoire
(partenaires institutionnels, collectivités, associations,
acteurs économiques, riverains, usagers...)

les 12, 18 et 26 septembre 2013



sensibiliser ensemble préscontrat de rivière

6. S'inscrivant dans la démarche, des actions concrètes dès 2013

Echanges et participation aux rencontres en lien avec les nouveaux domaines d'intervention du SIH

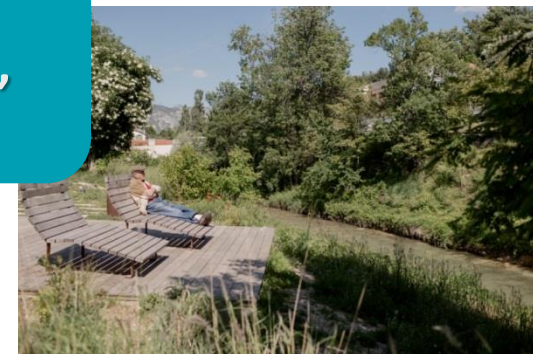


Articulation avec les autres démarches et projets



Information, communication, éducation

Mise en application de l'évolution des statuts du SIH



Soutien de projets d'acteurs divers dont associatifs, scientifiques

Anticipation sur les actions qui pourraient être mises en place rapidement

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...



Merci pour votre attention

Agir ensemble
pour le bassin versant
de l'Huveaune

